



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

11/11/2024

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 200 du 11 novembre 2024

CLERMONT-FERRAND (PUY DE DÔME) : PRÈS DE 15 SERVICES DU CHU EN GRÈVE!

Face à la perspective de modifications des plannings des personnels début 2025, onze services du CHU de Clermont-Ferrand sont en grève et trois ont déposé des préavis courant octobre.

« *C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase...* », concède un des représentants des syndicats du CHU de Clermont-Ferrand. Il s'agit de nouveaux cycles de travail que la direction de l'hôpital a décidé de mettre en place dans les services.

« *Alors que les conditions de travail sont déjà rendues très difficiles par le manque de personnel, la direction entend imposer le déploiement de cette réorganisation : à la place de plannings individualisés, c'est une organisation unique qui est mise en place.* »

Selon les représentants des syndicats du CHU, CGT, FO et SUD, « *ces nouveaux cycles mettront en péril le maigre équilibre entre vie professionnelle et personnelle.* »

À la demande du personnel, les syndicats ont donc déposé des préavis de grèves dans plusieurs services, notamment la cardiologie B1, l'unité de soins intensifs cardiologiques, l'ORL, l'ophtalmologie, la chirurgie digestive, l'orthopédie, l'unité neurovasculaire, le brancardage...

En tout, onze services sont en grève depuis octobre et trois ont déposé un préavis, ceci sur les trois sites du CHU. Dans ces services, la continuité des soins est assurée malgré la grève par les personnels assignés.

Rassemblements chaque mardi !

Le mouvement va-t-il durer ? Des assemblées générales ont été organisées dès mardi 5 novembre à Gabriel-Montpied, le 12 novembre sur Estaing et le 14 novembre sur Louise-Michel. Un rassemblement des agents devant la direction générale à Gabriel-Montpied aura lieu **chaque mardi** à partir du 5 novembre.

L'exigence des syndicats est simple : « *C'est le retrait de cette réorganisation. Elle est faite pour ne pas répondre à notre revendication : des effectifs à la hauteur des besoins.* »

« *Après des années de souffrance, on sent une tension énorme dans les services et ce mouvement est d'une ampleur exceptionnelle* », reconnaît un des représentants du personnel.

VALEO / LA SUZE SUR SARTHE : « C'EST UN COUP DE POIGNARD DANS LE DOS ». LA CFDT ET LA CFE-CGC SIGNENT UN ACCORD ANTIGRÈVE !

Alors que les salariés de Valeo du site de La Suze-sur-Sarthe étaient en grève depuis onze jours contre la fermeture de l'usine, la CFDT et la CFE-CGC ont signé un accord avec la direction sur une prime d'indemnité pour casser la grève.

Depuis le lundi 21 octobre, les salariés du site à La Suze-sur-Sarthe de Valeo étaient en grève contre la fermeture de leur usine et les licenciements qui les menaçaient. Jean Rodolphe, élu CGT, déclare : « *Depuis la fin de l'année dernière, Valeo nous fait comprendre que le site va fermer s'il n'y a pas de racheteur d'ici au 15 octobre. Le 21 octobre, lors d'un CSE exceptionnel, la direction a refusé de nouveau de nous dire le sort réservé aux salariés et nous a promis une prime afin d'acheter la colère chez les salariés. Une prime de 3.000 euros, étalée jusqu'à avril et qui ne serait « disponible » que pour ceux qui répondent à un critère de « présentisme » qui ferait que si un salarié dépasse trois jours d'absence (grève, maladie, etc) la prime serait annulée. De plus, cette prime serait uniquement dédiée aux salariés de la production* ».

Avec cette prime au « présentisme », Valeo a ainsi utilisé une technique patronale brutale consistant à geler toute future grève avec comme carotte l'accès à une prime. Face à cette provocation de la direction, les salariés ont décidé de se mettre en grève avec le soutien d'une intersyndicale composée de la CGT, FO, CFDT et de la CFE-

CGC. Le 31 octobre, alors que les salariés étaient à leur onzième jour de grève reconductible et qu'ils ont décidé collectivement de continuer, **la CFDT et la CFE-CGC ont trahi en signant l'accord avec la direction.**

De leur côté, la CGT et FO ont refusé de signer.

Comme le relate le militant CGT : *« Pour nous, cela a été un coup de poignard dans le dos. On ne peut pas crier qu'on soutient les salariés et qu'on les défend coûte que coûte la journée, lorsqu'ils appellent à continuer la grève, pour le soir même, les trahir en signant un accord pour des miettes avec la direction. À eux deux, la CFDT et la CFE-CGC sont majoritaires, le fait de signer l'accord de la prime avec la clause « présentisme » veut dire que les salariés ne pourront pas se mettre en grève sinon ils perdront de facto leur prime. Alors qu'on commençait à instaurer un rapport de force avec la direction grâce à notre lutte, ils ont acheté la grève et ont mis les menottes aux salariés »*. Cette trahison est d'autant plus scandaleuse que la prime ne concerne que les salariés de la production et ne donne aucune garantie aux travailleurs qui risquent d'être licenciés avec la fermeture de l'usine.

À l'image de beaucoup d'entreprises automobiles, Valeo décide de faire payer la crise du secteur aux travailleurs à travers une casse sociale brutale. D'autant plus que la société qui a déjà annoncé en juillet la fermeture de trois usines dont celle de Suze-sur-Sarthe, compte aller plus loin dans son plan de restructuration. En effet, à la suite du comité européen de Valeo mi-octobre, la direction a fait passer le nombre de **sites en sous-activité à trente et un sur trente-trois**, présageant un élargissement des sites qui pourraient subir des fermetures. Pour Jean Rodolphe cette annonce *« montre la politique du cash de Valeo. Ils comptent faire payer les salariés avec des PSE et des fermetures d'usines leur politique de passage à l'électrique tout en délocalisant sûrement la production dans des pays comme le Maroc ou la Pologne afin de rentabiliser un maximum. Les sites d'Amiens, Limoges, La Verrière, Mondeville et j'en passe risquent de connaître le même sort que nous. En réalité, lors du prochain comité européen en décembre, ce ne seront pas 1 200 postes qui risquent d'être supprimés, mais sûrement des milliers à travers tout l'hexagone. »*.

Alors que les salariés du site de Suze-sur-Sarthe montraient la voie à suivre à travers leur mobilisation, **« l'accord anti-grève »** signé par la CFDT et la CFE-CGC démontre que les travailleurs **n'ont rien à attendre du dialogue social** face à des directions déterminées à faire payer les travailleurs. Cela illustre aussi le problème des syndicats pro patronaux, censés représenter les travailleurs, mais qui n'hésitent pas à trahir ouvertement ces derniers pour éteindre la combativité. Face à cela, ce n'est que par la grève, l'organisation à la base des travailleurs et leur coordination entre les différentes usines menacées qu'il sera possible d'imposer un rapport de force pour refuser chaque licenciement et chaque fermeture d'usine.

TREVE HIVERNALE : LES HABITANT-E-S SOUFFLENT, POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Ce 1^{er} novembre marquera le début de la trêve hivernale des expulsions et des coupures d'énergie. Un bref moment de répit face à l'urgence qui frappe des millions de personnes en situation de précarité extrême. **Aujourd'hui, 1,2 million de personnes en France sont en impayés de loyers ou de charges, contraintes à des sacrifices quotidiens pour garder un toit.**

Le nombre de personnes **sans domicile fixe a doublé en dix ans**, et parmi elles, **un tiers sont des mères isolées avec leurs enfants**. Pendant ce temps, le budget 2025 annonce une super austérité qui fait froid dans le dos : de nouvelles coupes dans les politiques sociales et les services publics, laissant des familles, déjà sur le fil, encore plus fragilisées. Cette trêve hivernale sera donc un répit, certes, mais elle ne suffira pas à enrayer cette spirale infernale de paupérisation. La situation est encore aggravée notamment par **la loi Kasbarian-Bergé, qui institutionnalise la criminalisation des locataires en difficulté**. Au lieu de leur tendre la main, cette loi renforce l'exclusion et la précarité. La CNL appelle à en finir avec les logiques d'exclusion pour laisser place à la solidarité, à la justice sociale et à l'action commune. Ensemble, exigeons :

- La trêve hivernale en continu : ce répit ne doit plus être un droit temporaire mais permanent.
- Le droit au logement inscrit dans la Constitution : il est temps que le gouvernement Barnier s'engage clairement à mettre fin aux expulsions locatives et à abroger la loi Kasbarian-Bergé. Pour un État garant de la justice sociale. La CNL exige un réengagement de l'État dans le financement du logement social et public, à travers une politique ambitieuse de soutien à la pierre et la **construction de 250.000 logements sociaux par an**, afin que tout le monde puisse accéder à un logement digne et abordable, libéré des contraintes du marché.

Pour une sécurité sociale du logement la CNL milite pour une sécurité sociale du logement, un filet de sécurité permettant de protéger les locataires en cas de coup dur. Cette caisse, financée par les assurances, les bailleurs, les banques et l'État, permettrait de prendre en charge tout ou partie du loyer en cas d'accident de la vie.

Ensemble, nous sommes plus forts. Solidaires, mobilisés, nous porterons le combat pour le droit au logement jusqu'à ce qu'il devienne un pilier de notre justice sociale. La CNL rappelle aux locataires en difficulté qu'ils peuvent trouver soutien et conseils auprès de nos amicales et fédérations, présentes partout en France avec des permanences d'accueil et des militant-e-s dévoué-e-s.

PEYROLLES ET SAINT-PAUL-LEZ-DURANCE (BOUCHES DU RHÔNE) : LE SOUTIEN À LA CGT CIBLÉE PAR LE RN POUR SES ACTIONS ANTIFASCISTES ET POUR LES RETRAITES MOBILISE DEVANT LA GENDARMERIE ET LA MAIRIE !

120 travailleurs du val de Durance se sont rassemblés mercredi matin 30 octobre, dès 8 h 30, devant la gendarmerie de Peyrolles (13) pour soutenir le camarade de la CGT Énergie de Cadarache, ciblée par une plainte déposée par un élu RN de Saint-Paul-lez-Durance. Il se plaint « *du collage d'affiches anti-RN lors de la campagne législative sur un emplacement non autorisé* » (en l'occurrence un coffre EDF...).

À sa sortie, le camarade CGT a souligné que les seuls mobiles retenus contre lui étaient des photos floues et non identifiables, et une photo de sa plaque d'immatriculation ! Voyez donc les méthodes... Le but de cette plainte et de cette opération de police éminemment politique n'est pas de faire appliquer une quelconque loi, mais bien évidemment d'intimider les syndicalistes en ciblant une figure de la CGT locale, le plus ancien militant sur le site de Cadarache. Et ainsi d'essayer de semer la peur, puisque **la gendarmerie a débarqué chez lui pendant un repas de famille, un samedi à 21h30 !**

Il s'agit donc, comme de plus en plus souvent à mesure que la fascisation s'accélère pour écraser les travailleurs et fracturer la France, de provocations visant à faire plier les syndicalistes, briser l'opposition au fascisme, faire taire l'extrême danger de la porte ouverte au RN. En l'absence de nouvelles du retrait de la plainte, la population réunie en manifestation a informé que rendez vous est donné au maire Romain Bucheau (sans couleur politique ou pseudo-socialiste), samedi prochain devant sa mairie.

HAUTE-LOIRE : UN SITE MICHELIN BIENTÔT À L'ARRÊT PENDANT DES SEMAINES, « LA PERTE DE SALAIRE VA ÊTRE RUDE » !

On s'y attendait, mais la nouvelle fait mal. Jeudi 31 octobre, la direction de Michelin a convoqué les représentants des salariés à un CSE (qu'ils ont boycotté). La production est mise à l'arrêt pour plusieurs semaines. À Blavozy, les machines seront stoppées jusqu'en janvier.

Les ouvriers de l'usine Michelin Blavozy sont habitués à être placés en chômage partiel depuis 2020. Mais jamais, on ne leur a annoncé une telle période d'inactivité.

Pendant près de six semaines, le tumulte des machines va faire place à un silence de mort sur le site de Blavozy.

Il a été décidé de stopper la production du site altiligérien pendant six semaines à compter de mi-novembre dans un contexte de baisse continue des commandes. Les salariés vont donc se retrouver au chômage partiel, au moins jusqu'au 6 janvier 2025.

Ce n'est pas la première fois que Michelin ferme temporairement son site de Blavozy. Fin 2023 déjà, une période de chômage partiel avait été observée durant trois semaines, sans maintien du salaire à 100% comme réclamé par les syndicats.

Le groupe dont le siège social est basé à Clermont-Ferrand refuse pour le moment de commenter cette décision communiquée en interne.

FERMETURE DE LITS : LE PORTE-PAROLE DE L'AMUF DÉCLARE, "IL Y A UNE VOLONTÉ DE DÉTRUIRE L'HÔPITAL PUBLIC" !

Christophe Prudhomme dénonce, jeudi, une logique financière qui *"casse nos hôpitaux et notre système de santé"*. "Il y a une volonté de détruire l'hôpital public, il faut être clair", s'insurge, jeudi 31 octobre le docteur Christophe Prudhomme, porte-parole de l'AMUF, l'Association des médecins urgentistes de France, et délégué national de la CGT Santé. Il réagit à l'étude de la Dress (direction statistique des ministères sociaux) publiée jeudi, indiquant que près de 4.900 lits d'hospitalisation complète (avec nuitée dans l'établissement) ont été supprimés en 2023 dans les hôpitaux publics et privés français, confirmant une baisse continue de l'offre, avec **43.500 lits fermés depuis fin 2013.**

"On ferme des lits et qu'est-ce que l'on construit en face de l'hôpital ?", questionne Christophe Prudhomme avant de répondre : **"Un hôtel hospitalier". "On ne va donc plus hospitaliser les patients mais les héberger dans un hôtel où il n'y a pas de soignant"**, déplore le porte-parole de l'AMUF qui assure que c'est "pour faire des économies". Le délégué national CGT Santé explique que ce qui coûte cher à l'hôpital "c'est le personnel", présent 24h sur 24. Il estime que la logique financière qui est mise en place est "une catastrophe" qui "casse nos hôpitaux et notre système de santé" et qui est "en contradiction totale avec l'évolution de la société".

"Un hôpital public dégradé pour les plus pauvres" !

"On a de plus en plus de personnes âgées qui ont besoin d'être hospitalisées, qu'on hospitalise parfois sur des durées trop courtes, qu'on renvoie trop tôt à domicile et qui reviennent aux urgences parce qu'on n'a pas suffisamment de lits", poursuit-il. Le soignant revient ensuite sur la logique mise en place par "les gens qui nous gouvernent" et qui souhaitent qu'il y ait **"un hôpital public dégradé pour les plus pauvres et le reste ce sera du**

privé avec une clinique privée, une assurance privée, comme dans le système américain".

Il souligne que la colère du personnel "est monstrueuse" avant de conclure : "On nous a applaudis pendant la crise Covid et aucune des promesses faites depuis la crise n'a été tenue".

735 SANS-ABRIS MORTS DANS LA RUE EN 2023 : « ÇA N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉ » !

Au moins 735 personnes sans domicile fixe sont mortes dans la rue en 2023. Un décompte réalisé par le collectif « *Les Morts de la rue* ». Dénonçant « l'indifférence » subie par cette partie de la population, le collectif décrit un « nombre jamais aussi élevé ». En effet, 624 personnes sont mortes dans la rue en 2022. Récemment, même la Cour des Comptes a pointé l'inaction criminelle du chef de l'État envers les personnes sans-abris. Pour rappel, la France compte officiellement 330.000 sans domicile fixe.

La rue continue de tuer. Par extension, l'inaction politique du gouvernement Macron est responsable de ces décès. Emmanuel Macron souhaitait que plus personne ne dorme dans les rues du pays à la fin de l'année 2017. Nous sommes le... mi-novembre 2024. Rien n'a été annoncé par le gouvernement Barnier pour lutter contre le fléau du sans-abrisme.

Sans-abris morts dans la rue : les années se suivent et vont en mal en pis !

Un sentiment d'impuissance advient dans ce genre de moments. Lorsque le sujet sur lequel on écrit un article a déjà été traité et que le constat, implacable, apparaît, l'année d'après : la situation s'est encore dégradée. **624 sans-abris morts** dans la rue en 2022, **735 en 2024**, soit le chiffre le plus élevé selon le 12^e décompte annuel du collectif « *Les Morts de la rue* ». L'âge moyen des personnes recensées est faible : environ 49 ans, soit 30 ans de moins que le reste de la population. Des hommes, en grande majorité, bien que la proportion de femmes ait augmenté au fil des ans.

Un chiffre largement sous-estimé ?

Selon « *Les morts de la rue* », leur rapport ne donne à voir qu'« une vision partielle de cette sombre réalité, car de nombreux décès attribuables au sans-abrisme leur échappent ». « Le nombre réel de décès des personnes sans abri et sans logement personnel pourrait être six fois plus important », estime le collectif. Ce dernier dénonce à la fois l'inaction politique, mais aussi l'action politique concrète allant à l'encontre de la vie des sans-abris : interdiction de distributions alimentaires, loi « *antisquat* » dite « *Kasbarian* »...

Il faut se plonger sur le site du collectif, pour lire les quelques textes sur certaines personnes sans-abris décédées. Le plus souvent inconnues, ces textes sont les dernières traces de leur passage sur terre, avec une mort dans l'indifférence le plus souvent.

Alexandre, 37 ans, est décédé rue d'Alsace en 2023, à proximité de la gare de l'Est à Paris. « Alexandre a fait son dernier voyage dans l'après-midi du 7 novembre 2023. Les témoins se souviennent d'un chien, un pitbull gris « adorable » et très gentil comme le décrit l'homme ayant appelé les secours, qui est resté aux côtés d'Alexandre jusque dans ses derniers moments. Le numéro 21 n'a pas gardé de traces de sa présence », peut-on lire sur leur site.

MGEN: L'INTERSYNDICALE APPELLE À LA GRÈVE FACE À LA CESSIION DE SES ÉTABLISSEMENTS !

En juin 2023, la MGEN a annoncé la cession de ses 35 établissements sanitaires, médico-sociaux et centre médicaux aux 10 régions du groupe VyV. **Une décision qui entraîne le transfert de plus de 4 000 salariés et qui remet drastiquement en cause leur statut social.**

Mardi 5 novembre l'intersyndicale de la MGEN (CFDT, CFE-CGC, CGT et UNSA) a appelé à la grève.

"Demain, nous allons tout perdre" explique Christine Tourtoulou, déléguée syndicale locale CFDT à Toulouse.

"La MGEN va céder ses établissements au groupe VyV, et avec eux, ses salariés. Ce passage à la régionalisation va entraîner le transfert de plus de 4 000 salariés qui vont tout perdre regrette-t-elle.

Un statut social durement touché !

Avec cette manœuvre, c'est une grosse part des œuvres sociales des salariés qui est menacée : "Cela signifie la perte des RTT, des trois jours de carence... Mais là encore, c'est une situation disparate. Les cadres toucheront leurs RTT, les autres non" poursuit la syndicaliste.

Historiquement considérée comme une mutuelle humaniste, la MGEN montre donc aujourd'hui des premiers signes inquiétants. "La MGEN s'éloigne clairement de ses valeurs originelles. Les personnes touchées sont des gens qui sont déjà souvent mis à mal en ce moment sur un plan professionnel. Ce sont des professeurs, du personnel soignant... C'est pour cela que l'on a appelé à la grève" conclut-elle.

La grève a eu lieu dans chacun des établissements et un rassemblement s'est fait dans l'après-midi, devant le siège National MGEN à Paris.

MICHELIN VA FERMER SES USINES DE CHOLET ET DE VANNES !

Le groupe de Clermont-Ferrand en a informé les salariés mardi 5 novembre.

Le couperet est tombé. Le fabricant de pneumatiques Michelin a annoncé mardi 5 novembre à neuf heures aux salariés des usines de Cholet (Maine-et-Loire) et Vannes (Morbihan) l'arrêt de la production sur ces sites « *au plus tard début 2026* ». **Avant leur fermeture, l'entreprise s'engage à aider les 1.254 employés, 955 à Cholet, 299 à Vannes, à retrouver un emploi pérenne !!!**

Depuis le 16 octobre, l'intersyndicale de Michelin, agacée par le silence des dirigeants sur l'avenir de ces usines au ralenti, s'était retirée de toutes les réunions de travail du groupe.

Les difficultés s'expliquent par un marché automobile atone mais aussi et surtout par la concurrence asiatique. Le site de Cholet, spécialisé dans les pneus pour camionnettes et SUV, a été un temps soutenu par les exportations, « mais en cinq ans, sa compétitivité s'est dégradée », estime le dirigeant. « Pour qu'il monte en gamme et produise des pneus plus larges, il aurait fallu changer tout l'outil de production, mais d'autres sites du groupe déjà équipés étaient sous-chargés », poursuit M. Menegaux. Sur ce segment des pneus pour camionnettes et poids lourds, Michelin a déjà annoncé, fin 2023, la fermeture de trois usines en Allemagne, une en Pologne et même deux en Chine.

Le patron du groupe de Clermont-Ferrand se dit convaincu qu'une fois passé le choc, les salariés du groupe à Vannes et à Cholet, deux bassins d'emploi dynamiques, **trouveront facilement un poste !!!** « *Ils sont compétents, engagés, très bien formés* », assure-t-il. Pour ceux qui retrouveraient un emploi moins bien payé, l'entreprise promet, dans un communiqué, une compensation « *pouvant aller jusqu'à 400 euros bruts par mois pendant trois ans* » ainsi que « *la possibilité de revenir dans un dispositif d'accompagnement au terme de la période d'essai chez le nouvel employeur si elle ne se conclue pas favorablement* ».

La discussion sur les conditions de départ démarre mardi 5 novembre avec les organisations syndicales. La production sera arrêtée dès le 13 novembre !

« *Pour la production de cadres métalliques pour pneus, explique Florent Menegaux, nous avons une usine à Vannes, une à Karlsruhe (Allemagne) et une à Epinal. Nous allons concentrer la production à Epinal. Nous nous sommes dit que le marché de l'emploi était plus dynamique à Vannes. Epinal est aussi plus central en Europe.* » A Vannes et Cholet, le groupe veut aider d'autres acteurs à « *créer au moins autant d'emplois que ceux supprimés* », indique un communiqué, notamment en mobilisant sa filiale Michelin Développement, spécialisée dans la revitalisation et le développement économique des territoires.

Michelin insiste sur son attachement à la France, malgré la fermeture de ces deux sites sur les quinze encore présents. Il y compte **actuellement 19.000 salariés sur 132.000 dans le monde**. Les discussions avec les syndicats, qui rappellent que le groupe a fait un bénéfice net de près de **2 milliards d'euros en 2023**, avec un résultat opérationnel record, s'annoncent tendues.

Les organisations syndicales ont lancé un droit d'alerte économique sur le site de Cholet (Maine-et-Loire), spécialisé dans les petits pneus de camionnettes et qui emploie un effectif permanent d'environ 1.000 personnes, de Vannes (Morbihan) environ 300 salariés en CDI, de Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) environ 150 salariés, soit en tout environ 1.400 emplois.

RATP, L'OUVERTURE À LA CONCURRENCE DÉMARRE : « ON APPELLE ÇA UN PLAN SOCIAL DÉGUISE » !

C'est le début, très concret, de l'ouverture à la concurrence du réseau de transport francilien. Les trois premiers lots de bus, jusqu'ici sous l'égide de la RATP, viennent d'être attribués dans le cadre d'appels d'offres. Les agents seront transférés courant 2025, sans garantie aucune que leurs droits sociaux ne seront pas revus toujours plus à la baisse.

Les trois premiers lots du réseau de bus francilien, découpés dans le cadre de l'ouverture à la concurrence, ont été attribués. CAP Ile-de-France, la filiale privée de la RATP créée spécialement pour participer à ces appels d'offres, s'est vu attribuée les lots 42 et 45 (sites d'Asnières et Pleyel ; et de Neuilly-Plaisance, Saint-Maur, Neuilly-sur-Marne). Tandis que le groupe Keolis, filiale de la SNCF, s'est vu attribuer le lot 9 à Bussy.

C'est le premier pas, très concret, de l'ouverture à la concurrence du réseau de transports urbains d'Île-de-France, définie par la loi du 8 décembre 2009. D'abord les bus. Puis, dans quelques années, les lignes de métro, tramways, transiliens, RER. Ces premières attributions doivent être définitivement validées par le conseil d'administration d'Ile-de-France mobilités, l'autorité régulatrice des transports de la région, **le 12 novembre. La CGT RATP bus-tram appelle d'ores et déjà à un rassemblement ce jour-là devant le siège d'IdFM.**

« **Il faut qu'on se batte, tous ensemble.** Sinon, ça va être chacun dans son dépôt, attaqué tous les quatre à six mois d'intervalle. C'est bien fait pour éviter que tout le monde se rebelle en même temps », épingle Ahmed Berrahal, machiniste, élu CGT RATP. Une trentaine de centre bus, répartis en plusieurs lots, vont être attribués entre ce mois de novembre 2024 et octobre 2025. Le transfert et la mise en service effective sous l'égide du

nouveau repreneur s'effectuera, à chaque fois quelques mois après, pour un calendrier allant de novembre 2025 à novembre 2026. Or, ces transferts ont de quoi inquiéter les agents.

Prenons l'exemple des trois premiers lots **dont la vente va être validée le 12 novembre**. C'est le 1er novembre 2025 que tous les agents RATP concernés basculeront sous l'égide de leur nouvel employeur, Cap Ile-de-France, ou Keolis. Leur contrat va être transféré chez ce nouvel employeur. Dès le début de l'année prochaine, les salariés recevront un courrier recommandé les informant du transfert à venir.

Avec une règle stricte : « **le refus de transfert entraîne le licenciement** », écrit le groupe RATP dans sa brochure de communication interne aux salariés. « *On met 20.000 salariés au pied du mur. On vous transfère et si vous ne signez pas, vous êtes licencié. Mais quelle personne va dire : je ne signe pas ? Il y a des gens ici qui ont des enfants, des maisons, 15, 20 ans de boîte... On nous met le couteau sous la gorge* », fustige Ahmed Berrahal, qui travaille pour sa part depuis 2004 pour la RATP.

Le vrai but de l'ouverture à la concurrence, c'est de revoir les droits sociaux des salariés !

« *Ce n'est pas par plaisir de multiplier les organisations ou de créer une pyramide juridique. C'est parce que derrière, via les mécanismes de transfert, cela se traduit par des réductions des droits sociaux, syndicaux, ainsi qu'une organisation du travail fondée sur plus de contraintes et de polyvalence des agents.* »

Tous ces changements pour qu'au bout du compte, Cap Ile-de-France, donc la filiale de la RATP elle-même !, récupère la majorité des lots soumis à appel d'offres. « *Ce sont les mêmes acteurs, les mêmes directeurs, le même PDG. On sera transféré, mais on aura le même patron, le même directeur de centre bus* », insiste Ahmed Berrahal. Avec des droits sociaux déjà revus à la baisse ; et que le nouveau contrat pourra abaisser encore. « **Nous, on appelle ça un plan social déguisé** ».

Ces dernières années, certains syndicalistes de la RATP évoquaient la difficulté de mobiliser des collègues sur ces enjeux, encore abstraits pour eux. Cette fois, avec l'attribution de ces premiers lots, tout devient concret. « Maintenant, les gens sont paniqués de cette ouverture à la concurrence », décrit Ahmed Berrahal. « Ils se rendent compte qu'ils vont perdre beaucoup. Les collègues prennent conscience que Cap Ile-de-France ou Keolis, ce sont des boîtes privées, là pour tirer nos conditions de travail vers le bas ».

Une prise de conscience que le récit « **néolibéral et enchanteur, qui consiste à dire que la concurrence va améliorer la qualité de service et baisser les prix, est un message éhonté** », conclut Laurent Kestel. « D'ailleurs, il suffit de regarder le marché de l'énergie pour vous en rendre compte : les plus grands lésés en sont désormais les usagers. Sans parler des conditions de travail des agents ».

SNCF : LES SYNDICATS DE CHEMINOTS APPELLENT À UNE JOURNÉE DE GRÈVE LE 21 NOVEMBRE !

Dans un communiqué intitulé "*l'heure est au conflit à la SNCF*", la CGT-Cheminots, l'Unsa-Ferroviaire, Sud-Rail et la CFDT-Cheminots préviennent que cette journée de grève est "*un ultimatum*" avant "*un mouvement de grève plus long et plus fort en décembre*" si le gouvernement et la SNCF ne répondent pas à leurs revendications. Tous les syndicats de la SNCF ont appelé mardi à une grève de 24 heures jeudi 21 novembre, à l'issue d'une rencontre avec la direction du groupe ferroviaire pour évoquer le démantèlement de Fret SNCF et l'ouverture à la concurrence.

Pour rappel, Fret SNCF, entreprise leader du fret ferroviaire en France, va disparaître le 1er janvier prochain pour renaître sous la forme de deux sociétés distinctes baptisées Hexafret pour le transport de marchandises et Technis pour la maintenance des locomotives, avait annoncé ce lundi la direction.

2.389 LICENCIEMENTS CHEZ AUCHAN : « IL FAUT UNE MOBILISATION MASSIVE POUR LES FAIRE RECULER » !

Mardi 6 novembre, Auchan a annoncé un plan de 2.389 licenciements ainsi que la fermeture d'une dizaine de points de vente. Une casse sociale qui s'inscrit dans un contexte de licenciements massifs, face auquel il devient urgent d'opposer une réponse par la mobilisation.

Alors que la rumeur d'un plan social courait depuis plusieurs jours chez Auchan, le géant de l'agro-industrie a annoncé aux syndicats ce mardi matin les détails de la casse sociale : 2 389 licenciements sont prévus ainsi que la fermeture d'une dizaine de points de vente, dont trois hypermarchés à Clermont-Ferrand, Woippy (Moselle) et Bar-le-Duc (Meuse) ainsi qu'un supermarché, à Aurillac (Cantal) au premier semestre de 2025. Les suppressions de postes concernent 224 travailleurs du E-commerce, 466 salariés en magasin, 784 dans les services d'appui et 915 en hypermarchés (conseillers commerciaux, responsables de commerce, chefs de sécurité).

Pour les salariés, le choc est très brutal. Nicolas, représentant de la CGT au magasin de Clermont-Ferrand Nord, relate la réaction de ses collègues suite à l'annonce du plan social : « *C'est un drame social, ce matin, les salariés ont pleuré, crié... C'était triste à voir* ». Pour lui, la situation est révoltante : « *mon magasin date de 1972, ils n'ont jamais fait aucun investissement afin d'exploiter le plus possible l'outil de travail et les salariés. Ils se sont*

gavés sur notre dos pendant le Covid puis avec l'inflation, ils ont touché des millions de l'État et maintenant, ils nous dégagent ».

Une situation d'autant plus inacceptable que le groupe mène cette casse sociale uniquement pour conserver ses profits en faisant payer toutes les conséquences aux travailleurs. En effet, la CGT annonce que le groupe a réalisé **1,5 milliard de bénéfices en 2023 et 300 millions pour le seul premier trimestre de 2024**. De plus, au début de l'année 2024, le groupe Auchan a même signé un accord avec les Mousquetaires (Intermarché) **pour racheter 98 magasins de Casino**.

Un plan de licenciements qui va jusqu'à susciter des interrogations à leurs amis du gouvernement puisque le premier ministre, Michel Barnier, a demandé des comptes à Auchan et Michelin sur leur utilisation de l'argent public.

Pour rappel, entre 2014 et 2019, Auchan a bénéficié de plus de **500 millions grâce aux cadeaux fiscaux du CICE**. Mais il n'y a aucune illusion à se faire sur la volonté d'un gouvernement Barnier-Macron de réellement défendre les travailleurs au moment où ils cherchent à passer en force un budget austéritaire historique.

Face à cette casse sociale de grande ampleur, c'est par la grève et le rapport de force qu'il sera possible de faire reculer la famille Mulliez, soit la huitième fortune de France, à la tête du groupe. *« On ne peut pas laisser passer ça, il faut se mobiliser sur tous les magasins et entrepôts. Il faut une mobilisation massive pour les faire reculer ! »* affirme en ce sens Nicolas. Plus largement, face à la multiplication de la casse sociale à l'instar du secteur automobile, des 3 000 licenciements à Casino ou encore des 10 000 licenciements à Millee, l'urgence est à construire une mobilisation d'ensemble qui se fixe comme revendication centrale l'interdiction des licenciements.

Communiqué de la Fédération CGT Commerce et Services du 5 novembre 2024

LA STRATÉGIE DESTRUCTRICE D'EMPLOI D'AUCHAN SE DÉVOILE !

A peine 10 mois après avoir racheté 98 magasins casino, Auchan, avec la complicité du gouvernement, dévoile sa stratégie qui consiste à racheter des parts de marché en sacrifiant des milliers de travailleurs, ce que nous avons déjà dénoncé lors du dépeçage du groupe Casino par ces charognards de la grande distribution.

Le nouveau PDG Guillaume DARRASSE, habitué aux plans sociaux, a choisi le **mardi 5 novembre pour annoncer aux salariés la suppression de 2389 postes et la fin de la vente à distance dans les entrepôts de Lille, Chilly-Mazarin et Lyon**. Ces montages financiers, permis par le gouvernement qui distribue généreusement et sans condition des aides publiques, doivent être dénoncés par toutes et tous.

Auchan, à lui seul, a bénéficié de 500 millions d'euros d'aides publiques, sans aucune contrepartie, une trésorerie non négligeable qui visiblement lui a permis de mettre en pratique son projet destructeur en toute impunité. Ces pratiques véreuses ne cessent de se multiplier sans que l'état ne prenne de mesures pour faire cesser ces massacres sociaux.

Ce énième plan de destruction massif d'emploi financé par des aides publiques, donc par le contribuable doit faire réagir le gouvernement qui doit prendre ses responsabilités. **Cette aberration doit être combattue et cesser.**

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des travailleurs d'Auchan à refuser ce sacrifice en se mobilisant massivement et en se mettant en grève et exhorte le gouvernement à enfin légiférer pour mettre un terme à ces plans subventionnés par l'état.

FLEURY-MICHON / POUZAUGES (VENDÉE) : LES SALARIÉ-ES TOUJOURS EN LUTTE !

Samedi dernier, dans le cadre de notre appel à la grève qui perdure depuis avril 2023, plusieurs salarié-es du site de Chantonay Charcuterie ont débrayé plus d'une heure et demi le samedi matin du 2 novembre, soit environ 17 % des salariés planifiés.

Ce débrayage a fait suite à un communiqué de la direction qui a annoncé le travail de tous les samedi jusqu'au moins la fin d'année 2024 sur ce site de production. Le conditionnement, le quai expédition, et dans une moindre mesure, le site de la logistique ont été impactés par ce mouvement.

La CGT, avec les salarié-es, réfléchit à d'autres actions pour les semaines à venir.

PROTEC ET EXPRESS MÉCANIQUE (INDRE) : 13 LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES ANNONCÉS!

Les entreprises Protec à Ardentes et Express Mécanique à Diors annoncent le licenciement de treize salariés cette semaine.

Après la liquidation judiciaire d'Imperiale Wheels et les incertitudes pour l'avenir d'Eurostyle Systems, c'est une mauvaise nouvelle de plus pour le bassin industriel castelroussin.

L'effectif global est d'environ de 80 personnes. L'envoi des premières lettres est prévu cette semaine aux salariés concernés. Dans le détail, sept licenciements sont prévus chez Express Mécanique et six chez Protec.

Les deux sociétés sont spécialisées dans la fabrication de machines spéciales comme des postes d'assemblages ou des postes de contrôle. Un net ralentissement de l'activité s'est fait sentir cette année et les perspectives ne sont pas encourageantes en 2025.

MONDE

ALLEMAGNE : L'ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE SCHAEFFLER SUPPRIME 4.700 EMPLOIS EN EUROPE !

Les réductions d'effectifs toucheront dix sites en Allemagne et cinq autres en Europe. Deux sites doivent par ailleurs fermer.

« Il s'agit de la réponse de l'entreprise à l'environnement de marché difficile, à la concurrence mondiale croissante et à la transformation en cours, en particulier dans l'industrie des équipementiers automobiles », a expliqué, dans un communiqué, le groupe, spécialiste des roulements pour l'industrie automobile.

L'annonce survient un mois après sa fusion avec l'équipementier Vitesco, fabricant de transmissions, dont Schaeffler avait prévenu qu'elle entraînerait des suppressions d'emplois. Ce plan d'économies correspond à **3 % de la masse salariale du groupe, qui emploie 120 000 personnes depuis la fusion**. Il devrait permettre de réduire les coûts d'environ 290 millions d'euros par an d'ici à la fin de 2029.

Affaiblissement des ventes !

Le nouveau groupe, présent dans **cinquante-cinq pays**, compte aussi délocaliser une partie de sa production, a-t-il annoncé mardi. Les réductions d'effectifs toucheront principalement dix sites en Allemagne et cinq autres en Europe, entre 2025 et 2027.

Après les plans sociaux des plus gros équipementiers Bosch, ZF et Continental, le groupe Volkswagen, numéro un en Europe des constructeurs automobiles, a créé le choc en annonçant au début de septembre des projet de suppressions massives d'emplois en Allemagne et en prévoyant de fermer des usines.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement